

Monsieur le rédacteur en chef,

J'ai l'honneur de vous informer que je voterai «non» au référendum sur la Constitution européenne.

Mes motivations sont diverses, mais je considère qu'une Constitution, quelle qu'elle soit, doit être rédigée par une assemblée constituante élue démocratiquement et non par une officine présidée par un ex-président de la République française dont toute l'ambition durant la mise sur pied de ce texte s'est résumée au fait qu'elle avait été acceptée au sein de la Constituante. Ainsi, selon le ministre belge Dehaene, il y avait eu un accord unanime parce que M. Giscard d'Estaing avait souverainement déclaré qu'il y avait eu consensus.

Aussi parce que, en ce début du troisième millénaire qui semble faire fi de tous les acquis des Lumières, on

puisse pérenniser le statut des religions et des cultes [voir article 52] au niveau de l'Europe, alors qu'une laïcité des institutions européennes serait de mise, à l'image des Etats-Unis qui proclament une stricte séparation des Eglises et de l'Etat.

Et finalement parce que c'est une aberration juridique qu'on ne puisse modifier ce texte que sur la proposition unanime des 25 (voire des 27, etc.) avec une ratification à l'unanimité des parties contractantes. Voilà un verrouillage parfait de l'expression populaire et de nos concitoyens et concitoyennes en Europe.

Sans parler du fait que cette Constitution nous prescrit un modèle économique, en l'occurrence néolibéral, ouvert à la plus sauvage concurrence. Une lecture attentive de toutes les dispositions de cette Constitution me conduit à dire «non» malgré la

pression médiatique et celle presque unanime de nos partis représentés à la Chambre des députés, dont le manque de retenue ou d'analyse sur ce sujet saute aux yeux.

Aussi n'aurai-je pas l'ultime impertinence ou outrecuidance de rappeler l'opinion de notre Premier ministre qualifiant cette Convention de la plus obscure des chambres noires et qui nous fait maintenant l'article comme un bateleur de foire. Bon, il se peut que les imbéciles ne changent pas d'opinion, mais un tel revirement à 180° de sa part n'est pas forcément un signe d'intelligence.

Voter «non», ce n'est pas être anti-européen, mais au contraire vouloir une Europe plus fraternelle et solidaire.

T. Pescatore

**Président honoraire de
l'Association Liberté de conscience**